



D'une même main

Peintures murales du xv^e siècle dans la principauté de Liège.
Regards croisés sur la chapelle du château de Ponthoz et l'église de Bois

Couverture :
Prophète Isaïe (Ponthoz, chapelle Saint-Hubert, vers 1460)

D'une même main



Publié par
Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) | Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium
(KIK) | Royal Institute for Cultural Heritage (KIK-IRPA)
Parc du Cinquantenaire 1
B-1000 Bruxelles
www.kikirpa.be

Tous droits réservés. Cette publication ne peut être reproduite, sauvegardée sur quelque support que ce soit ou rendue publique par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photographies, photocopies ou tout autre procédé) en partie ou en totalité, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Éditeur responsable : Christina Ceulemans
Direction : Ilona Hans-Collas
Édition & traduction : Catherine Bourguignon, Simon Laevers & Élisabeth Van Eyck
Optimisation des images : Bernard Petit

Nous nous sommes efforcés d'appliquer les prescriptions légales en matière de copyright. Quiconque se considérerait autorisé à faire valoir des droits est prié de s'adresser à la direction de l'IRPA.

ISBN 978-2-930054-27-8

SCIENTIA ARTIS 11

D'une même main

Peintures murales du ^{xv}^e siècle dans la principauté de Liège.
Regards croisés sur la chapelle du château de Ponthoz et l'église de Bois

Sous la direction d'Ilona Hans-Collas

Avec des contributions de

Anna Bergmans

Thomas Coomans

Estelle De Grootte

Alain Marchandise

Christophe Masson

Walter Schudel

Marina Van Bos

et la collaboration d'Helena Wouters

Institut royal du Patrimoine artistique

Bruxelles 2016

Table des matières

Préface	9
Christina CEULEMANS	
Notes au lecteur	II
Remerciements	13
Introduction	15
Ilona HANS-COLLAS	
Un nouveau regard sur la peinture murale médiévale	15
Du bilan historiographique à l'étude interdisciplinaire	19
Point de départ et objectifs d'une recherche inter- et pluridisciplinaire	22
L'altération des pigments, un phénomène courant ?	
D'une même main ?	
Le rôle de l'IRPA	27
1 Le bâti, support matériel des peintures : analyse architecturale de la chapelle du château de Ponthoz et de l'église de Bois	33
Thomas COOMANS	
La chapelle Saint-Hubert du château de Ponthoz, fusion architecturale des xv^e et xix^e siècles	33
Dans le cœur du Condroz liégeois	
Les parties du xv ^e siècle	
« Preux et Loyal », la chapelle funéraire des van der Straten Ponthoz	
Auguste Van Assche, Jules Helbig et la genèse du projet	
La chapelle transformée et son mobilier	
Les inconnues	
L'église Saint-Lambert de Bois, palimpseste architectural huit fois centenaire	52
xii ^e siècle : l'église romane	
xv ^e siècle : les peintures murales et les fenêtres de l'abside	
Temps modernes : les effets de la Contre-Réforme en milieu rural	
xix ^e siècle : un projet néoroman	
xx ^e siècle : la patrimonialisation, l'architecture romane et les peintures murales	
Une église-palimpseste	
2 Le passé des peintures murales : découverte, restauration et documentation	75
Anna BERGMANS	
Le contexte des découvertes	75
Les artistes protagonistes : Jules Helbig, Camille Tulpinck, Georges De Geetere	76
Jules Helbig	
Camille Tulpinck	
Georges De Geetere	

La découverte et la restauration des peintures de Bois	86
« Le dessin est superbe »	
La première restauration à Bois, par Georges De Geetere	
Après Bois, les chantiers de restauration d’Hastière et d’Anderlecht	
La deuxième restauration à Bois, sous la direction de l’Institut royal du Patrimoine artistique	96
Observer, comprendre et interpréter	108
Estelle DE GROOTE	
Documentation des peintures murales de Bois	
Avantages d’une documentation pointue	
Restaurer, conserver : une démarche extrêmement problématique	113
Walter SCHUDEL	
Bref état des lieux	
Décoration et support de décoration	
Unità potenziale	
Observation organoleptique	
Genèse et corruption	
Conclusion	
3 Matériaux et technique : de l’observation à l’analyse scientifique	127
Les matériaux et leur utilisation	127
Walter SCHUDEL	
Support et couches de préparation	
Couche picturale	
X-ray Fluorescence Analysis of the Murals in the Chapel of Ponthoz and Parish Church at Bois	151
Marina VAN BOS	
Analysis method and applications	
Presentation of the results	
The Ponthoz Chapel	
Results for the paintings in the choir of the Church of Bois	
Colour changes of pigments	
Further XRF investigations of murals	
Painting materials and prices	
Summary and conclusion	
Essais de reconstitutions	181
Estelle DE GROOTE	
4 D’un décor à l’autre, d’un commanditaire à l’autre	187
Alain MARCHANDISSE et Christophe MASSON	
Wautier de Corwarem, un commanditaire très discret ...	187
La parentèle de Wautier	
Les débuts dans la vie et dans la carrière ecclésiastique	
Un <i>cursus honorum</i>	
Un parcours politique riche, mais mouvementé	
La richesse d’un tréfoncier liégeois	
Un rapport supposé, mais plausible, à l’art et au mécénat	
Épilogue d’une vie	
À la recherche du commanditaire des peintures murales de Bois	203

5	De la description des peintures murales à leur interprétation	211
	Ilona HANS-COLLAS	
	La chapelle de Ponthoz, le décor figuré et ornemental de la voûte	211
	Témoignages de la consécration : les croix peintes sur les murs	
	Le décor de la voûte	
	L'Annonciation et les prophètes	
	L'organisation spatiale et intellectuelle	
	Les sources	
	L'église Saint-Lambert de Bois, un édifice entièrement peint	258
	L'abside, un cycle de la Vie de la Vierge et de l'Enfance du Christ associé à des représentations de saints	
	La nef, une litanie de saints et des scènes de la Passion du Christ	
	Programmes savants, supports de la prière	296
	Union ou deux thématiques différentes ?	
	La signification de la lumière	
	Une piste vers le théâtre ?	
	Les particularités iconographiques : emprunts divers	
	Ponthoz et Bois, reflets d'une religiosité	
6	Le Maître de Ponthoz : son talent et son œuvre à Ponthoz et à Bois	323
	Ilona HANS-COLLAS	
	Un style – une main – un artiste	324
	La composition	
	La palette des couleurs	
	Les visages ombrés	
	Le volume des mains	
	Le modelé des nimbes	
	Le canon des personnages et le drapé	
	D'autres ressemblances : le mobilier et les sols	
	La recherche d'effets particuliers : les applications métalliques	341
	Le Maître de Ponthoz et l'environnement artistique de son temps	350
	Le Maître de ...	
	Le « Maître de Ponthoz »	
	Dans l'air du temps : vers 1460	
	L'activité artistique dans la principauté de Liège	
	L'apport d'un manuscrit d'une <i>Vita Christi</i> (Wittert 71)	357
	Bois, Ponthoz et la peinture colonaise	
	Une nouvelle personnalité artistique	
	Conclusion	385
	Ilona HANS-COLLAS	
	Limites de la recherche	385
	De la même main : l'œuvre sous tous ses aspects	386
	De la même main : à travers les analyses de laboratoire	388
	Commande canoniale et seigneuriale	389
	Au final...	390

Les auteurs	393
Analyse dendrochronologique à la chapelle de Ponthoz	397
Bibliographie	403
Index	419
Crédits photographiques	429



4

D'un décor à l'autre, d'un commanditaire à l'autre

Alain Marchandise et Christophe Masson*

Wautier de Corswarem, un commanditaire très discret...

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, eu égard à la somptuosité des peintures murales qui font l'objet du présent volume, force est de reconnaître que Wautier de Corswarem, leur commanditaire (fig. 4.1), se laisse difficilement approcher par l'historien. Les chroniques comme les archives, liégeoises et autres, se révèlent en effet peu disertes à propos d'un ecclésiastique qui fut pourtant chanoine de Saint-Lambert, archidiacre d'Ardenne et prévôt de Saint-Rombaut de Malines. Certains éléments permettent cependant de suivre son parcours, de loin en loin, depuis sa naissance, au sein d'une famille qui fit florès, à son décès, un peu plus d'un an après le terrible sac de Liège, et de reconstituer le cadre de vie d'un dignitaire ecclésiastique pour une fois plus connu par l'image que par l'écrit.

La parentèle de Wautier

Appelé à s'implanter fermement dans la vie politique liégeoise, le lignage de Corswarem¹ apparaît dans l'histoire en 1213 : *Robertus de Corswerme* est mentionné comme témoin dans quatre actes produits par Louis II, comte de Loos et vassal de l'évêque de Liège². Cet ancrage « lossain » demeurera une constante dans l'histoire de cette famille qui, au XVIII^e siècle, estimera pouvoir se déclarer issue des comtes de Loos. Vraisemblablement forgée par le héraut d'armes liégeois Jacques-Henri Le Fort, fils du célèbre et honnête Jean-Gilles, cette généalogie fantaisiste permit aux Corswarem, durant le premier tiers du XVIII^e siècle, de s'intituler Loos-Corswarem et d'obtenir un titre comtal du pouvoir impérial, dont relevait la principauté de Liège. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle et l'historien Camille de Borman pour définitivement faire pièce à cette usurpation, du moins parmi le monde scientifique³. Parallèlement, ils s'introduisirent dans les plus hauts cercles de pouvoir de l'Église de Liège, ainsi que l'illustre l'exemple d'Arnoul III, le premier de la famille à détenir l'important office héréditaire d'*officium thesaurarii seu custodis laici* de la cathédrale, ce qui en faisait l'un des sept laïcs chargés de la garde et de l'entretien des biens les plus précieux au culte, vases sacrés, ornements, mais aussi châsses et autres reliquaires⁴.

* L'élaboration de la présente contribution a bénéficié de l'aide de Madame Ilona Hans-Collas (IRPA) et de Messieurs Philippe Annaert (Archives de l'État à Saint-Hubert), Emmanuel Bodart (AEN), Paul Bruyère († 2015, Haute École libre mosane, Liège), Thomas Coomans (KU Leuven) et Hadrien Kockerols (UNamur). Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Fig. 4.1 Portrait de Wautier de Corswarem (?), empreinte du sceau de Wautier de Corswarem, archidiacre d'Ardenne, ici présenté comme prévôt de Malines, 1460 (Bruxelles, AGR, Collection de moulages de sceaux, 4037, détail).

Les Corswarem, dont l'écu armorié « d'hermines à deux fasces de gueules » (fig. 4.2) était, pour certains d'entre eux, timbré d'une gerbe de blés d'or⁵, nouèrent tout au long de leur histoire des liens forts avec d'autres familles de l'aristocratie, principalement hesbignonne⁶. Ainsi le père de Wautier, Arnoul VI de Corswarem, seigneur de Niel, décédé le 22 novembre 1432, avait épousé Jeanne de Hannut, dame de Grote-Spouwen⁷, qui l'avait précédé dans la tombe le 1^{er} novembre 1408⁸. Il fut de plus le premier de son lignage à être admis parmi les membres de l'État noble de la principauté de Liège⁹. Le grand-père de Wautier, Arnoul V, était pour sa part réputé pour le nombre de ses chiens et de ses oiseaux, pour la richesse de sa mise et de son hôtel, « le meilleur [...] des Heybegnons »¹⁰. On rencontre encore parmi les branches collatérales de son arbre généalogique des seigneurs de Herck-Saint-Lambert, de Momalle¹¹, d'Emptinne¹²... Les cadets, quant à eux, furent dirigés vers la sphère ecclésiastique. Ainsi, dans la seule cité de Liège et sans remonter à Rodolphe, prévôt de la collégiale Saint-Jean avant 1229¹³, à Jean, chanoine de la même collégiale¹⁴, ou à Guillaume, chanoine de Saint-Pierre¹⁵ dans la première moitié du XIV^e siècle, il y a lieu d'évoquer ses grands-oncles Guillaume (1388-1444)¹⁶ et Wautier (1388-1427)¹⁷, tous deux chanoines de Saint-Lambert, ce dernier exerçant également la charge d'archidiacre de Hainaut, ainsi que son petit-cousin, également prénommé Arnoul († 1422), chanoine de Saint-Lambert, archidiacre d'Ardenne, prévôt de Saint-Paul de Liège et de Saint-Rombaut de Malines¹⁸, soit un profil très proche de celui de Wautier, on va le voir. Notons également que son oncle Thierry fut abbé de Saint-Hubert de 1422 au 9 mai 1435¹⁹.



Fig. 4.2 Ponthoz, chapelle, clé de voûte, armoiries des Corswarem.

Les enfants d'Arnoul VI, frères et sœurs de Wautier, firent les mêmes choix de carrière. L'aîné, Arnoul, septième du nom (fig. 4.3-4.4), bailli de Hesbaye²⁰ – une charge tenue directement du prince-évêque²¹ –, seigneur de Niel et de Crenwick²², épousa Jeanne de Jauche, dame héritière de Malèves²³, puis Marie de Waroux, ou de Warfusée, dame de Herck-Saint-Lambert. Son rang



Fig. 4.3 Corswarem, église Saint-Victor, chapelle au sud de la tour, au mur, dalle funéraire d'Arnould VII de Corswarem († 1479), seigneur de Niel et de Malèves, bailli de Hesbaye, frère de Wautier de Corswarem, et de ses épouses successives, Jeanne de Jauche († 1449) et Marie de Waroux († 1454).

4.3



4.4

l'autorisa à paraître parmi la noblesse qui, le 13 juillet 1456, accueille le nouvel élu, Louis de Bourbon, lors de sa Joyeuse Entrée à Liège²⁴. Godefroid, à l'origine de la branche de Hannut, prit part, certainement comme homme d'armes, au pèlerinage que l'évêque de Liège Jean de Heinsberg désira conduire jusqu'en Terre sainte²⁵. Sa sœur Marie épousa Arnoul de Pede, seigneur de *Wannegnies* et d'*Aussy*, puis Jean de Senzeilles, seigneur de Florennes, et enfin Englebert d'Orley²⁶. L'illégitimité ne constitua pas un obstacle à la carrière dans les armes puisque, comme dans les grandes cours princières²⁷, Arnoul VI fieffa son bâtard, prénommé Arnoul, qui fut à l'origine de la branche de Hoeselt²⁸. Enfin, Catherine voua sa vie à Dieu en devenant moniale à l'abbaye de Herkenrode²⁹.

Les fils d'Arnoul VII, neveux de Wautier, se situent dans la même lignée. Raes (fig. 4.5), né d'un premier mariage avec Jeanne de Jauche, Jean, Libert et Jeanne, fruits d'une seconde union avec Marie de Waroux, vécurent dans le siècle³⁰ tandis qu'Arnoul³¹ et Jacques, fils de Jeanne, et Wautier, fils de Marie, furent tous trois chanoine de la cathédrale. Ils furent en outre, pour le second³² prévôt de Saint-Barthélemy de Liège et abbé séculier de Sainte-Ode d'Amay³³, pour le troisième³⁴ doyen de Saint-Lambert, abbé séculier de Saint-Hadelin de Visé et d'Amay et seigneur de Crenwick. À deux reprises, en 1507 et en 1509, Wautier fut chargé, avec d'autres, au sein d'un conseil de régence, de gérer la principauté en l'absence du prince-évêque Érard de La Marck, avant d'être appelé en 1520, par le même Érard, à exercer un contrôle sur le Conseil privé, alors que le prince séjournait à la diète de Worms³⁵. On peut difficilement douter du fait que Wautier favorisa, directement ou indirectement, la carrière de ses neveux au sein d'un chapitre dont il fut lui-même membre.

Les débuts dans la vie et dans la carrière ecclésiastique

Né en 1408 au plus tard, peut-être en 1406³⁶, Wautier, que l'on destine à l'Église, est envoyé à l'Université de Cologne. Il y achève son baccalauréat ès arts en 1426 avant d'apparaître, trois ans plus tard, alors qu'il dessert un autel de l'église paroissiale de *Notela*, dans le diocèse de Cambrai³⁷, parmi les étudiants de l'Université de Louvain, fondée en 1425³⁸. La théologie n'y ayant été enseignée qu'à partir de 1432³⁹, Wautier ne put étudier que le droit ou la médecine. Au vu de son parcours ultérieur, il semble raisonnable d'admettre qu'il suivit, sans peut-être l'achever, un cursus en droit. Il est toujours lié à l'Université de

Fig. 4.4 Copie de la matrice et empreinte de sceau d'Arnould VII de Corswarem, mayeur du banc de Niel, frère de Wautier de Corswarem, 1476 (Bruxelles, AGR, Collection de moulages de sceaux, 5919).



4.5

Louvain en 1434, lorsqu'il adresse deux suppliques à son recteur afin de défendre ses droits contre ses débiteurs⁴⁰ et contre le chapitre de Cortessem⁴¹, et en 1446 lorsqu'il est désigné comme arbitre dans un différend entre Guillaume Bont, doyen de Saint-Pierre de Louvain, et Gislebert de Overdievecht, chanoine de

Fig. 4.5 Corswarem, église Saint-Victor, chaufferie, local au nord de la tour, au mur, dalle funéraire de Raes II de Corswarem († 1558), petit-neveu de Wautier de Corswarem, et de deux de ses épouses, Marguerite de Brandebourg († 1530) et Anne de Mérode († 1560).

Liège, portant sur le doyenné et la prébende de Saint-Pierre de Louvain. Absent, il sera finalement remplacé par un autre tréfoncier de Saint-Lambert⁴².

Un cursus honorum

Diplômé, Wautier jouit certainement de plusieurs bénéfices ecclésiastiques avant de débiter la phase liégeoise, la mieux documentée, de sa carrière. Ce n'est en effet que le 19 juillet 1441 qu'il est admis comme chanoine de Sainte-Croix, succédant à feu Adam de Monte, non sans avoir écarté Guillaume de Libermé, chanoine de Saint-Lambert, et Jean Symonis. Il résignera cette charge en janvier 1445⁴³. Peu de temps après, le 17 avril 1442 au plus tard, il devient chanoine de Saint-Lambert⁴⁴. Nul doute qu'à cette occasion il put bénéficier de l'appui de son grand-oncle Guillaume, également tréfoncier de la cathédrale, décédé en 1444⁴⁵.

C'est encore en 1442 qu'il est pour la première fois qualifié de prévôt de la collégiale Saint-Rombaut de Malines⁴⁶, désigné par Jean de Heinsberg, en vertu des anciens droits abbatiaux de l'évêque de Liège⁴⁷. Wautier doit toutefois composer avec l'amenuisement pécuniaire dont souffrent alors ces anciennes fondations compte tenu de la diminution constante de la valeur de l'argent⁴⁸ ainsi qu'avec les restrictions imposées depuis le XIII^e siècle aux prérogatives d'un prévôt qui ne résidait que de plus en plus rarement dans sa ville. Le droit de Joyeux Avènement avait été sensiblement augmenté ; le prévôt ne pouvait plus guère désigner que les titulaires des trois dignités inférieures du chapitre et disposait uniquement de la collation des canonicats⁴⁹. Il est toutefois en mesure d'intervenir dans les affaires internes de la collégiale. Il est ainsi chargé, en 1444, de procéder à l'échange d'un canonicat à Sainte-Aldegonde de Maubeuge entre son collègue malinois Jean de Bulsbruc, d'une part, Hugues Fabri, chanoine de Saint-Hermès à Renaix, et Philippe Beye, chanoine de Saint-Denis, d'autre part⁵⁰. Il défend également les droits du prévôt dans la gestion des revenus de sa charge, droits revendiqués tout au long du XV^e siècle – et notamment lors de sa prise de fonction – par le Chapitre ; il obtiendra un accord à ce sujet le 21 août 1445⁵¹. De plus, le 8 octobre, il règle, en accord avec les chanoines, une question pendante depuis une quarantaine d'années à propos de l'écolâtrerie de la collégiale. En effet, ceux-ci se plaignaient d'un refus constant, de la part des écolâtres, de s'établir à Malines et même d'y nommer un remplaçant, ce qui nuisait gravement à la qualité du service divin. Ils proposèrent donc de supprimer l'écolâtrerie en l'unissant au chapitre et d'affecter ses revenus aux distributions du chœur, tandis qu'une nouvelle dignité d'écolâtre serait créée, débarrassée des charges de l'ancienne et confiée à un nouveau titulaire – toujours nommé par le prévôt – qui recevrait, en accroissement des revenus de sa prébende, la cure d'*Hever*, patronnée par le chapitre. Une bulle de Nicolas V confirme cette proposition le 23 décembre 1449 et l'accord définitif entre Wautier et les chanoines est ratifié le 24 juillet 1450⁵².

Le 21 mai 1443, Wautier obtient la cure de Schyndel⁵³ avant d'être élevé, le 26 décembre, au lendemain du décès de l'ancien titulaire, à l'archidiaconat d'Ardenne⁵⁴. En 1445, il reçoit le privilège de désigner les titulaires des quatre premiers bénéfices vacants en la cure de Saint-Léonard de Zoutleeuw⁵⁵, ce qui a pu être, on le devine, une source d'enrichissement ou un moyen de renforcer ses alliances ou sa clientèle.

Un parcours politique riche, mais mouvementé

Sa carrière n'a pas été sans heurt. Ainsi, le 2 mars 1452, après des paroles que l'on devine particulièrement insultantes, Wautier obtient-il du chapitre la condamnation de Wautier de Beurieu, également chanoine de Saint-Lambert, à deux pèlerinages judiciaires à Notre-Dame de Rocamadour. Quatre ans plus tard, toutefois, il lève la peine⁵⁶. En 1458, il est de ceux qui tentent, assez vainement d'ailleurs, de ramener l'ordre à l'abbaye de Saint-Laurent⁵⁷, puis qui procèdent à la désignation d'un nouvel abbé. L'abbaye ne fut manifestement pas exempte de corruption et Wautier semble en avoir bénéficié⁵⁸. En 1460-1461, il s'attire les foudres de Jean Millet, évêque de Soissons, sorte de mentor du jeune Louis de Bourbon, élu de Liège, qui lui reproche la manière dont il s'acquitte de ses responsabilités, lui qui *habebat[que] omnia in manibus*, et, tout particulièrement, son goût du lucre (*lucrum*) – peut-être est-ce une évocation indirecte du chantier de Ponthoz, financé par Wautier. Il sera encore critiqué pour son inaction dans les querelles fiscales qui agitaient alors le comté de Looz, ainsi que pour de graves errements dans la gestion de sa charge de scelleur, au point que, selon la rumeur, il aurait été condamné à une amende de 4 000 florins du Rhin⁵⁹.

Wautier s'impliquera également dans la vie politique de la principauté. Il met ainsi un terme, en 1445, à des contestations opposant le chapitre d'Amay à l'abbé du même lieu ou l'archidiacre de Campine aux églises secondaires⁶⁰. Il figure par ailleurs, comme archidiacre d'Ardenne, au premier rang des témoins de l'acte par lequel, le 23 février 1447 Henri delle Cheraux, abbé de Saint-Laurent et juge apostolique, détermine, eu égard à la bulle pontificale du 8 octobre 1446, les bénéfices de Saint-Lambert dont le chapitre a la collation⁶¹. En 1458, il apparaît comme l'un des juges du tribunal des XII. Cette institution, créée au lendemain de l'interminable guerre privée des Awans et des Waroux qui ravagea la Hesbaye liégeoise pendant le premier tiers du XIV^e siècle, était composée de douze députés, six de chaque lignage, chargés de régler les conflits internes à la noblesse liégeoise⁶². Il avait certainement succédé à cette charge, comme membre du clan Waroux, à son grand-oncle Renaud de Corswarem, seigneur d'Emptinne, qui vivait encore en 1413⁶³. C'est à ce titre qu'il intervient pour régler la concession de l'autel des Saints-Philippe-et-Thomas⁶⁴ en l'église de Waremme⁶⁵.

Wautier apparaîtra de temps à autre au faite de la société politique liégeoise. Le 2 février 1444, il quitte Liège à cheval pour rejoindre la suite de Jean de Heinsberg (fig. 4.6), qui entame le 31 janvier 1444 un pèlerinage à destination de Jérusalem. Bien que désireux de se rendre à Rome⁶⁶, Wautier fait route jusque Venise où l'évêque et sa cour⁶⁷, parmi laquelle se trouve également son frère Godefroid⁶⁸, célèbrent Pâques, puis revient à Liège lorsque Heinsberg embarque pour l'Orient⁶⁹.

Plus tard, le 14 mai 1456, lorsque le chapitre cathédral demande au pape Calixte III d'accepter la résignation de Jean de Heinsberg, il fait de Wautier le nouveau scelleur (*sigillifer*) *sede vacante*⁷⁰, une charge dans laquelle il sera confirmé deux mois plus tard⁷¹ et qu'il continuera à exercer durant quelques années, sous Louis de Bourbon. On sait en effet qu'il l'est encore en 1459⁷², mais que la charge ne lui appartient plus en 1460⁷³. Il accueille également, en tant que chanoine et archidiacre d'Ardenne, le procureur du nouvel élu puis ce



4.6

Fig. 4.6 ADRIEN VANDER EE, *Inventaire général des chartes de Brabant*, 1438, lettrine enluminée représentant au-dessus l'évêque de Liège Jean de Heinsberg, entouré de six personnages, en dessous la ville de Liège (Bruxelles, AGR, *Manuscrits divers*, n° 983, *Layette de Liège et Looz*, f. III^v XVIII).



1 cm

4.7a

Fig. 4.7 Copie de la matrice (a) et empreinte du sceau (b) de Wautier de Corswarem, archidiacre d'Ardenne, ici présenté comme prévôt de Malines, 1460 (Bruxelles, AGR, Collection de moulages de sceaux, 4037).

dernier lors de leur entrée à Liège, en juin et juillet 1456, avant de les conduire dans le chœur de la cathédrale⁷⁴. Wautier conserve, malgré l'inimitié que témoigne Louis de Bourbon aux officiers de son prédécesseur⁷⁵, sa place au sommet de l'État liégeois. Quand, en 1458, les échevins consignent dans un record les droits de justice du prince et les diverses franchises de la principauté, il figure parmi les témoins⁷⁶. En 1461, il fait partie de la commission représentative des États liégeois qui, dans le cadre de la Lettre des IX, arbitre un différend, à Dinant, entre les métiers et la corporation des batteurs au sujet de l'administration de la ville⁷⁷. Et lorsque, en 1464, le légat Pierre Ferrici, délégué à Liège par le pape Paul II, examine les récriminations de la cité de Liège face à l'interdit lancé par l'écu Louis de Bourbon, Wautier apparaît comme l'un des signataires d'une union de toutes les églises du diocèse réclamant la levée par



1 cm
4.7b

le pontife romain du renouvellement de cette sentence et de l'excommunication fulminée par le légat⁷⁸. Toutefois, malgré ce qui a pu être dit, nulle part Wautier n'apparaît comme vicaire général ou chancelier du prince-évêque⁷⁹. Certes, au titre de chanoine de Saint-Lambert, il aurait pu prétendre à exercer cette dernière charge, que les tréfonciers sont toujours parvenus à conserver en leur sein de son apparition, à la fin du XIV^e siècle, jusqu'aux dernières heures de la principauté⁸⁰, mais il semble qu'il lui manqua les qualités ou les réseaux nécessaires pour y parvenir.

La richesse d'un tréfoncier liégeois

Parallèlement à ses activités politiques et religieuses, Wautier veille sur son patrimoine immobilier. On le sait ainsi possessionné à Crisnée et en

Basse-Sauvenière, à Liège⁸¹. À la fin du mois d'avril 1442, Isabeau de Vinalmont lui rétrocède des terres sises à Corswarem – son frère y était également possesseur⁸² – qu'il relève alors de Jacques de Loovelde, chanoine de Saint-Lambert et prévôt de Notre-Dame de Maastricht⁸³ ; le 23 juin 1443 il obtient la maison castrale de feu Gilles de Tilia, dont le décès lui avait déjà permis de mettre la main sur la cure de Schyndel⁸⁴. Le 30 août 1452, il est investi par Mahaut de Reifferscheid, veuve de Jean de Hornes, seigneur de Perwez⁸⁵, de la forteresse et de la terre de Ponthoz, mouvant de sa seigneurie d'Ochain⁸⁶, qui s'étendait, outre Ponthoz, sur les localités d'Ochain, Clavier, Pair et le Val⁸⁷. Le 8 septembre de cette année, le fils de Mahaut, Henri de Hornes, seigneur de Perwez, confirme cette investiture⁸⁸, puis l'affranchit ainsi que ses successeurs, le 15 juin 1456, des services féodaux dus pour Ponthoz⁸⁹. Louis de La Marck, seigneur de Neufchâteau et comte de Montaigu, dont relevait alors Ochain, lui confirme cette exemption le 12 août 1460⁹⁰. Wautier était donc le détenteur du fief de Ponthoz à l'époque de la réalisation des peintures murales et il fut le seul de son lignage à l'avoir été. Quant à la seigneurie d'Ochain elle-même, elle sera cédée par Henri II de Hornes, dans les années suivant l'hommage fait par Wautier pour Ponthoz⁹¹, à la famille d'Argenteau qui la possèdera jusqu'à la Révolution française et la disparition des dernières traces de la féodalité⁹².

Un rapport supposé, mais plausible, à l'art et au mécénat

On vient de le voir, Wautier de Corswarem devait disposer de moyens financiers considérables, que lui assuraient d'une part un patrimoine foncier appréciable et, d'autre part, ses bénéfices ecclésiastiques, voire une corruption à laquelle il semble ne pas avoir été insensible. Il est malheureusement difficile d'évaluer l'ampleur de ces revenus, même si l'on peut signaler, à titre de comparaison, que les revenus officiels de l'évêque de Liège, tout au long du XIV^e siècle, atteignaient plus de 20 000 florins, ce qui en faisait l'un des plus riches prélats de la chrétienté⁹³. L'on peut dès lors légitimement penser que Wautier avait toute latitude financière pour s'entourer d'œuvres d'art, pour financer leur réalisation, telle celle des peintures murales de Ponthoz, voire pour mener une véritable politique mécénale. Reste que, malheureusement, de tout cela, le cas échéant, l'on ne peut absolument se faire aucune idée. Ce constat tient à plusieurs raisons que l'on ne peut évidemment qu'effleurer ici. Pour nous en tenir au seul art pictural, qu'il relève de la peinture murale, de la peinture sur panneau ou de l'enluminure, force est de constater que l'on n'en connaît pas grand-chose, ne fût-ce qu'en raison d'une carence très préjudiciable en œuvres conservées, le sac de Liège de 1468, des œuvres du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, n'y étant sans doute pas pour rien : le recensement des livres ravés par les Bourguignons aux établissements ecclésiastiques liégeois, dressé en 1469, en fait foi⁹⁴. Dans le premier domaine, hormis les deux ensembles picturaux dont il est ici question, rien ou presque⁹⁵, sauf peut-être, mais quelque peu plus tardifs, ceux du béguinage Sainte-Agnès à Saint-Trond (1490–1510) ou, non loin de là, de l'église Sainte-Geneviève de Zepperen (1509)⁹⁶. Pour la peinture de chevalet, le pays mosan ne peut guère s'enorgueillir que de deux œuvres aussi célèbres que très esseulées : le *Tableau épitaphe de*



4.8

Pierre van der Meulen, dit « La Vierge au papillon » (vers 1459) (fig. 4.8) et le *Diptyque Palude* (1492 ?) (fig. 4.9). L'on en connaît les commanditaires : le doyen de la collégiale Saint-Paul Pierre van der Meulen († 1459), d'une part, le chantre de Saint-Lambert Henri *ex Palude* († 1515), de l'autre⁹⁷. Reste la peinture dans les livres, que nous connaissons un peu mieux⁹⁸. Les sources d'archives nous ont conservé des mentions d'enluminure, de reliure, des noms de détenteurs ou des listes de livres manuscrits, ou imprimés d'ailleurs. Des centres de production ont existé, tels les monastères croisières, de Liège, Huy et Cuyck, qui réalisèrent nombre de manuscrits pour les couvents de leur ordre, mais aussi pour d'autres. L'existence de commanditaires liégeois au xv^e siècle est bien réelle, issus des milieux laïques comme ecclésiastiques, intéressés par des manuscrits réalisés *in situ* – par des artisans liégeois, installés à Liège, voire itinérants – ou provenant de l'étranger. De qualité variable, diverses de ces œuvres commandées par des Liégeois ont pu être répertoriées. L'on pense, par exemple, au *Bréviaire de Jean Surlet de Lardier* (fig. 4.10)⁹⁹, seigneur de Chokier et chanoine de Saint-Lambert (vers 1420, influences gueldroises), à la *Bible de Saint-Jacques* (1430) (fig. 4.11)¹⁰⁰, mise en rapport avec l'art de Jan van Eyck, à la *Bible d'Henri delle Cheraux* (fig. 4.12)¹⁰¹, abbé de Saint-Laurent (5 vol., 1456, cercle du Maître des Heures de Catherine de Clèves ?), à deux livres d'heures

Fig. 4.8 Tableau épitaphe de Pierre van der Meulen, dit « La Vierge au papillon », ca 1459 (Liège, Trésor de la cathédrale, inv. M 4010).



4.9a

Fig. 4.9 *Diptyque Palude*, 1492 (?) (Liège, Grand Curtius, inv. A 10 a/b).

des années 1450¹⁰² et 1480¹⁰³ (Maître des Privilèges de Gand et atelier du Maître d'Antoine Rolin/cercle de Simon Marmion), dont l'un appartient à Antoine Jamar († 1488), le mambour de l'évêque Jean de Hornes, d'autres encore. Quant au livre imprimé, s'il faut attendre la seconde moitié du xvi^e siècle pour voir un véritable atelier typographique installé à Liège en produire¹⁰⁴, il est également collectionné par des amateurs liégeois dès le xv^e siècle. Voici, pour nous en tenir à un seul exemple, bien documenté et bien exploité¹⁰⁵, par ailleurs proche de celui qui nous occupe ici, celui d'Adam de Papenhoeven, formé à



4.9b

Cologne, chanoine des collégiales Saint-Pierre et Saint-Paul de Liège, lui aussi scelleur, sous l'évêque Jean de Heinsberg, à tout le moins entre 1441 et 1450¹⁰⁶. Grâce au catalogue de sa bibliothèque, réalisé au départ d'un document établi par le bibliophile lui-même, l'on sait qu'il détenait 87 volumes totalisant 103 titres de matières variées. Son parcours universitaire se reflète dans ses livres de grammaire, des œuvres de Cicéron, d'Ovide, d'Aristote, des traités de géométrie, mais aussi parmi les commentaires de textes sacrés, les ouvrages de grands auteurs religieux, sous la rubrique « théologie », ou des classiques du



Fig. 4.10 Bréviaire de Jean Surllet de Lardier, Liège, ca 1420, écu armorié porté par un homme aux cheveux noirs, barbu et à cornes, formant cimier dans l'initiale « B » du *Beatus uir qui non abiit* (Baltimore, The Walters Art Museum, ms. W. 83, f. 7v).

droit – le *Sexte* de Boniface VIII, les *Constitutions* de Clément V, les *Institutes* de Justinien... – ainsi que dans des recueils de jurisprudence ou de formulaires juridiques. S'y ajoutent des *Vies* de saints, des œuvres poétiques – Ovide, Lucain, Pétrarque, mais aussi le *Wapene Martijn* de Jacob van Maerlant – et historiques – les *Facta et Dicta memorabilia* de Valère Maxime et l'*Historia scolastica* de Pierre le Mangeur –, et des textes spécifiquement liégeois, *super pacem Leodiensem* ou sur l'assassinat de l'évêque Albert de Louvain en 1192. Il n'est sans doute pas inutile de préciser qu'en 1444, il avait contribué à l'achat



4.12

des documents qui se révèlent, généralement, les plus explicites en matière de livres, à savoir son testament¹⁰⁸, dont l'on a pourtant les preuves de l'existence, et les documents subséquents, inventaire après-décès et compte d'exécution testamentaire¹⁰⁹. Seules les peintures murales de Ponthoz, il faut le redire, sont là pour attester l'intérêt du dignitaire liégeois pour la culture et les arts de son temps.

Épilogue d'une vie

Wautier décède le 29 janvier 1470¹¹⁰. Comme nombre d'autres lignages de l'aristocratie, les Corswarem se firent souvent enterrer en un même lieu qui

Fig. 4.12 Bible d'Henri delle Cheraux, Liège (?), 1456, les sept jours de la Création (Bruxelles, KBR, ms. 9158, fol. 10).

devenait une sorte de nécropole familiale. Ils choisirent pour leur part l'église Saint-Victor de Corswarem où les inhumations furent opérées notamment aux XIV^e – à partir d'Arnoul III¹¹¹ –, XV^e et XVI^e siècles. L'on y trouvait, entre autres, Arnoul V et son épouse Isabelle de Berlo¹¹² – ils y avaient fondé un anniversaire qui fut honoré jusqu'à la Révolution¹¹³ –, Arnoul VI et Jeanne de Hannut¹¹⁴, Arnoul VII¹¹⁵, son frère bâtard Arnoul¹¹⁶ et son fils et successeur Raes, neveu de Wautier¹¹⁷. Quant aux Corswarem ayant gagné les ordres, ils choisirent le plus souvent leur établissement religieux comme lieu de sépulture. C'est donc à la suite de ses grands-oncles Wautier¹¹⁸ et Guillaume¹¹⁹ que Wautier fut enterré à la cathédrale Saint-Lambert de Liège. Il eut pour épitaphe : *Hic iacet piae memoriae Dns Walterus de Corswareme Archidiaconus Ardennae huius Leod. Prepositus et Sti Rumoldi Mechlinien. Ecclesiarum. Qui obiit anno Dni M. CCCC. LXX, die XXIX mensis Januarii* ; elle était accompagnée d'un écusson aux armes familiales¹²⁰.

Le 17 décembre 1476, comme en épilogue à une vie tout entière consacrée à l'Église de Liège, son neveu Jacques de Corswarem, chanoine de Saint-Lambert et prévôt de Saint-Barthélemy, constituera, en vertu du testament de Wautier, des rentes au profit de l'aumône de la cathédrale, de la confraternité Saint-Luc et du clerc Jean Groteboye¹²¹.

À la recherche du commanditaire des peintures murales de Bois

Si une réelle parenté stylistique entre les peintures murales de la chapelle castrale de Ponthoz et celles de l'église paroissiale de Bois paraît indéniable, il ne semble pas que l'on puisse conclure à une identité des commanditaires.

Au vrai, les deux emplacements où sont localisées les œuvres sont d'essence résolument différente. L'on a pu voir qu'à Ponthoz, l'on se situait dans le contexte d'une dévotion privée, au sein d'une seigneurie liégeoise. De lignages liégeois il semble également question à Bois, on le lira, mais les peintures murales s'adressaient ici à une communauté religieuse rassemblée au sein d'une paroisse rurale.

Que pouvons-nous dire à propos de la paroisse de Bois, au terme d'une recherche qui s'est souvent apparentée à une succession d'impasses ? Elle est présente dans les sources dès 911, lorsqu'un certain Harduin troque le hameau de Bois, à l'exception de l'église locale et d'un demi-manse, contre les possessions hesbignones de l'abbaye de Stavelot¹²². Dédiée à saint Lambert, elle relevait du concile d'Ouffet, subdivision de l'archidiaconé de Condroz, dans le diocèse de Liège. Au seigneur du lieu appartenait la collation du desservant – l'origine seigneuriale de la fondation de l'église semble dès lors s'imposer –, ministre qui était ensuite investi par l'archidiacre après que le doyen du concile d'Ouffet ait donné son aval. Son statut de quarte-chapelle, qui tient au démembrement de la paroisse initiale, explique la modicité de ses revenus¹²³. Celle-ci n'incite pas à reconnaître en la communauté paroissiale l'autorité qui commanda les peintures murales de l'édifice.

Tournons-nous à présent vers la seigneurie de Bois et ses détenteurs : là encore les informations sont assez lacunaires. La première ressortissait au ban d'Olne et comprenait une cour de justice relevant des échevins de Liège¹²⁴. Ses proprié-

taires et tout d'abord des membres d'un possible lignage de Bois, dont la structure semble assez nébuleuse, apparaissent au début du *xiv*^e siècle, lors de reliefs de terres liégeoises. En effet, le 4 juin 1317, Jean de Bois, fils de Colard, relève la tour, la maison et la cour de Bois avec son assise, que son père transforma d'alleux en fiefs. Cinq ans plus tard, le 5 octobre 1322, Colard, le frère de Jean, acquiert de ce dernier la tour et la demeure de Bois en échange d'un autre héritage¹²⁵. Les livres de fiefs liégeois¹²⁶ demeurent obstinément muets quant aux reliefs ultérieurs qu'aurait pu connaître la terre de Bois, tandis que le lignage du même nom, pour peu qu'il ne se soit pas résumé à quelques individus épars, semble rapidement disparaître des sources. Il faut attendre le *xv*^e siècle pour découvrir à nouveau un lien entre une famille seigneuriale et Bois. Il s'agit en l'occurrence des Viron, sur lesquels les principales recherches menées avant nous s'abstiennent de citer leurs sources¹²⁷. S'ils n'accédèrent pas à l'échevinat hutois avant le *xv*^e siècle, les Viron, originaires de l'ancien comté de Moha, parvinrent à nouer des alliances fructueuses avec les principaux lignages de la ville et s'implantèrent dès lors durablement dans le contexte urbain¹²⁸. Le personnage emblématique de ce lignage, en cette fin de Moyen Âge, est manifestement Gérard de Viron. Ce dernier était le fils d'Eustache de Viron, échevin de Wanze et d'Amay, décédé le 22 décembre 1468. Il était aussi le neveu d'un autre Gérard, échevin de Tihange et de Wanze, respectivement en 1461 et entre 1462 et 1467, au plus tôt, puis de Huy de 1470 à 1483, césaire du prince-évêque de Liège pour le bailliage de Moha en 1470, mais aussi bourgmestre de Huy à plusieurs reprises. Cet oncle fit de Gérard de Viron et de ses frères et sœur les héritiers de ses biens¹²⁹. Si l'on en croit un document d'archives non référencé, Gérard aurait également eu un frère prénommé Nicolas, bénédictin, moine à Saint-Hubert, puis fait prieur de Mirwart, père de deux enfants bâtards¹³⁰. Rien ne semble aller dans ce sens parmi la littérature existant sur Saint-Hubert ou Mirwart¹³¹. Parmi la fratrie du second Gérard évoqué ici, il y a lieu de mentionner Eustache, bailli de Moha, échevin de Huy (1492-1508, 1518) et plusieurs fois bourgmestre de cette même ville¹³². Gérard lui-même, successivement époux de Jeanne de Verlaine puis de Ailid d'Oultrémont, seigneur de (Bois-) Borsu et de Tahier, le premier à être mentionné comme tel dans les sources, devint échevin de Huy par résignation de son oncle et par la grâce de Guillaume de La Marck, le Sanglier des Ardennes, le 16 octobre 1483, durant la période qui suivit l'assassinat de l'évêque Louis de Bourbon et qui fut celle de l'usurpation du même La Marck, dont il fut le partisan et un acteur modéré de ses actions militaires, avant d'être confirmé par le prince-évêque Jean de Hornes le 12 novembre 1484. Il fut également bourgmestre de Huy en 1480, lieutenant du mayer en 1484 et 1489, résigna son échevinat hutois en 1492 au profit de son frère Eustache, mais devint échevin de Liège, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort le 31 mai 1523. Parmi d'autres fonctions, retenons qu'il fut quatre fois bourgmestre de Liège et maître d'hôtel d'Érard de La Marck. Bois ne connut plus d'autre famille à sa tête pratiquement jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, puisque l'ultime descendant de Gérard de Viron fut Jean-Antoine de Viron, seigneur de Bois, décédé en 1742¹³³. Il vaut la peine de préciser que Gérard I^{er} et Gérard II de Viron ne choisirent pas Saint-Lambert de Bois comme lieu d'inhumation : le premier élit son ultime



4.13

domicile en l'église Saint-Germain de Huy, là où son neveu fut, quant à lui, enterré aux frères mineurs de Liège¹³⁴.

Est-il possible, d'une manière ou d'une autre, de rattacher un membre de l'éventuel lignage de Bois ou un autre, de la famille de Viron, à la commande des peintures de l'église du lieu ? Pour répondre à cette question, il convient tout d'abord de préciser ici que, d'une part, des donateurs apparaissent manifestement de part et d'autre d'une scène traditionnelle de la vie de saint Nicolas, au fond du bas-côté droit de l'église (fig. 4.13-4.14). Par ailleurs, selon l'analyse de Jean-Marie Doucet, sur le mur gouttereau sud de la nef, un cavalier apparaît près d'un écu sommé d'un heaume et d'un cimier, le tout correspondant aux armes des Bois, tandis que, au même endroit, sont figurés ce qu'il présente comme une triade chevaleresque traditionnelle, en l'occurrence les saints Martin, Georges et, tout spécialement, Eustache (fig. 4.15), qu'il rapproche des Viron¹³⁵. Si le prénom Nicolas est connu, sous la forme « Colart » pour les Bois¹³⁶, c'est bien Eustache qui apparaît parfois au sein de la famille de Viron. Ainsi en est-il des père et frère de Gérard de Viron, dont la vie est



4.14

Fig. 4.13 Bois, église, bas-côté sud, mur est, donateurs présents de part et d'autre d'une scène traditionnelle de la vie de saint Nicolas.

Fig. 4.14 Bois, église, bas-côté sud, mur est, détail des donateurs dans la représentation de saint Nicolas.

Fig. 4.15 Bois, église, mur gouttereau sud de la nef, triade chevaleresque représentant les saints Martin, Georges et Eustache/Hubert (?).



4.15

détaillée plus haut¹³⁷. De là à faire de l'un de ces personnages prénommés Eustache le commanditaire de l'œuvre de Bois, il y a un pas que nous estimons ne pas devoir franchir dans l'état actuel de nos informations.

Notes

- 1 Corswarem : prov. Liège, arr. Waremme, comm. Berloz.
- 2 Selon DOUXCHAMPS 1998, p. 426. Il est mentionné comme décédé dans une charte de 1238 : HANSOTTE 1958, p. 3 ; JACQUES DE HEMRICOURT, éd. DE BORMAN, BAYOT 1910, p. 377, n. 1 ; DE BORMAN, PONCELET 1925, p. 186. D'après SCHWENNICKE 2011, tabl. 72, un Arnoul de Corswarem était déjà ministériel du comte de Duras en 1138.
- 3 DE BORMAN 1913, p. 183-208.
- 4 BORMANS, SCHOOLMEESTERS 1896, p. 457-458 ; DE CHESTRET DE HANEFFE 1894, p. 29-30.
- 5 AEL, Archives Lefort, II^e partie, n^o 13, p. 50, 152 ; n^o 14, p. 4, 52, 158 ; DE BORMAN, PONCELET 1925, p. 186, où l'on trouvera une généalogie précieuse, mais qui ne prend en compte que la période antérieure au premier tiers du XV^e siècle.
- 6 Pour plus de détails sur ce lignage, voir GALICIA, POTARGENT 1984, p. 60-86 et RENARD s.d., p. 17-26, deux ouvrages à toutefois utiliser avec prudence.
- 7 Grote-Spouwen : prov. Limbourg, arr. Tongres, comm. Bilzen. Voir annexe *La famille de Wautier de Corswarem* en fin de chapitre.
- 8 GALICIA, POTARGENT 1984, p. 60.
- 9 JEAN DE STAVELOT, éd. BORNET 1861, p. 280 ; BORMANS 1880, p. 221.
- 10 JACQUES DE HEMRICOURT, éd. DE BORMAN, BAYOT 1910, p. 30 ; RENARD s.d., p. 17, le nomme erronément Arnoul IV, une erreur dans la numérotation des Arnoul de Corswarem présente dans tout l'ouvrage.
- 11 GALICIA, POTARGENT 1984, p. 61. Herck-Saint-Lambert/Sint-Lambrechts-Herk : prov. Limbourg, arr. et comm. Hasselt ; Momalle : prov. Liège, arr. Waremme, comm. Remicourt.
- 12 PONCELET 1911, p. 396. Emptinne : prov. Namur, arr. Dinant, comm. Hamois.
- 13 LAHAYE 1921, p. XXIII, 42.
- 14 *Ibidem*, p. LXV, LXXVII ; NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1925, p. III-112, n^o 392.
- 15 PONCELET 1906, p. LVII, 413.
- 16 CHOT-STASSART 1954-1955, p. 142 ; NAVEAU 1886-1887, p. 225.
- 17 CHOT-STASSART 1954-1955, p. 142 ; NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1925, p. 22, n^o 5.
- 18 DE THEUX DE MONTJARDIN 1871, p. 179-180.
- 19 DESPY-MEYER, DUPONT 1975, p. 57-58 ; JACQUES DE HEMRICOURT, éd. DE BORMAN, BAYOT 1910, p. 30, n. 8.
- 20 PONCELET 1933, p. 185.
- 21 Sur cette fonction, voir MARCHANDISSE 1998a, p. 353-362.
- 22 Niel : actuel village de Niel-bij-As (prov. Limbourg, arr. Hasselt, comm. As) ; ce fief relevait depuis le début du XIV^e siècle de la mense épiscopale de Liège. HOUTMAN E., « Niel-bij-As », in HASQUIN 1981, p. 2480-2481. Crenwick : prov. Liège, arr. Waremme, comm. Berloz.
- 23 Malèves-Sainte-Marie-Wastines : prov. Brabant wallon, arr. Nivelles, comm. Perwez.

- 24 GALICIA, POTARGENT 1984, p. 62, 66, 68 ; RENARD s.d., p. 25.
- 25 GALICIA, POTARGENT 1984, p. 73. Sur ce point, voir n. 68.
- 26 *Ibidem*, p. 72.
- 27 Sur ces questions, voir BOUSMAR *et al.* 2015.
- 28 GALICIA, POTARGENT 1984, p. 75. Hoeselt : prov. Limbourg, arr. Tongres, comm. Hoeselt.
- 29 *Ibidem*, p. 72.
- 30 RENARD s.d., p. 26. Herkenrode : prov. Limbourg, arr. et comm. Hasselt, sect. Kuringen.
- 31 BORMANS 1869, p. 18 ; DE THEUX DE MONTJARDIN 1871, p. 257.
- 32 PONCELET 1892, p. 489 ; DE THEUX DE MONTJARDIN 1871, p. 255-256.
- 33 Amay : prov. Liège, arr. Huy, comm. Amay.
- 34 LAHAYE 1933, p. 89 ; PONCELET 1913, p. 202, 246, 253, 259, 274, 292 ; DE THEUX DE MONTJARDIN 1871, p. 300-301.
- 35 PONCELET 1933, p. 214 ; HARSIN 1955, p. 137.
- 36 L'année 1408 est donnée par le décès de sa mère – rien ne permet d'ailleurs d'exclure que celle-ci mourut lors de la naissance de Wautier. La date de 1406 est déduite du millésime au cours duquel il devint bachelier, un grade universitaire généralement reçu au cours de la vingtième année.
- 37 KEUSSEN 1928, p. 295 n. 6. Nous ne sommes pour l'instant pas parvenus à identifier ce toponyme.
- 38 *Ibidem*, p. 295.
- 39 LAMBERTS, ROEGIERS 1990, p. 21-22 ; VAN DER ESSEN 1953, p. 6-7.
- 40 REUSENS 1903, p. 131 ; GALICIA, POTARGENT 1984, p. 75.
- 41 REUSENS 1903, p. 163 ; GALICIA, POTARGENT 1984, p. 75.
- 42 VAN HOVE 1917, p. 37, n. 1.
- 43 PONCELET 1911, p. CVI, CXLV.
- 44 PONCELET 1913, p. 123-124. DE THEUX DE MONTJARDIN 1871, p. 230, dans la notice qu'il lui consacre (p. 230-231) – à utiliser avec prudence –, le dit déjà chanoine résident en 1434, sans appuyer l'information par une source. Quoi qu'il en soit, la même année, dans REUSENS 1903, p. 131, 163, il apparaît comme « damoiseau ». Selon PONCELET 1939, p. 29, Wautier est chanoine de Saint-Lambert dès 1435. Dans une note globale sur la carrière bénéficiaire de Wautier, cet auteur renvoie, en l'occurrence peut-être, à « *Chapitre de Saint-Lambert*, Registres aux payes de la grande compterie et de la compterie du grenier, de 1435 à 1470 », assurément un document de Liège, Archives de l'État, qu'il ne nous a pas été possible de retrouver.
- 45 NAVEAU 1886-1887, p. 225.
- 46 PONCELET 1913, p. 123-124. LAENEN 1919, p. 178, donne la date de 1444 pour cette promotion.
- 47 *Ibidem*, p. 178.
- 48 *Ibid.*, p. 166.
- 49 *Ibid.*, p. 177.
- 50 PONCELET 1892, p. 465.
- 51 *Ibidem*, p. 470 ; LAENEN 1919, p. 177.
- 52 *Ibid.*, p. 189-190.
- 53 Il s'agit peut-être de la commune néerlandaise de Schijndel, prov. Brabant septentrional, proche du diocèse de Liège. PONCELET 1892, p. 462.
- 54 *Ibidem*, p. 464 ; BERLIÈRE 1910, p. 130.
- 55 PONCELET 1892, p. 468-469. Léau/Zoutleeuw : prov. Brabant flamand, arr. Louvain/Leuven, comm. Léau/Zoutleeuw.
- 56 BORMANS 1869, p. 13 ; PONCELET 1892, p. 478-482. Selon DE THEUX DE MONTJARDIN 1871, p. 230, à tort, sa nomination à cet archidiaconat date du 26 janvier 1444.
- 57 *Historia insignis monasterii Sancti Laurentii Leodiensis*, in MARTÈNE, DURAND 1729, col. 1141.
- 58 *Ibidem*, col. 1144-1147 ; *Annotations sur les années 1401 à 1506*, in *Chroniques liégeoises*, éd. S. BALAU, É. FAIRON 1931, p. 250 ; PONCELET 1938, p. 48-49.
- 59 ADRIEN D'OUDEBOSCH, éd. DE BORMAN 1902, p. 64-66, 69, 71 ; PONCELET 1938, p. 51 ; 1939, p. 29-30.
- 60 JEAN DE STAVELOT, éd. BORNET 1861, p. 573 ; PONCELET 1892 p. 466, 474.
- 61 PONCELET 1913, p. 135.
- 62 À leur sujet, voir MASSON 2012, p. 875-883 ; MASSON 2013, p. 665-673.
- 63 DE BORMAN 1908, p. 178.
- 64 PONCELET 1913, p. 158 ; SCHOONBRODT 1863, p. 328.
- 65 Par le biais d'un moulage de sceau conservé à Bruxelles, AGR, n° 4037 – http://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives/resultats/inventaris/index/eaid/BE-A0510_005990_005868_FRE/zoekterm/Corswarem/inventarisnr/1599058684037/level/file#c:8.c:36 (fig. 4.7) –, l'on sait qu'il existe – existait, semble-t-il, on va le voir – une charte suscrite par Wautier aux Archives de l'État à Saint-Hubert, charte cotée « AESH, Abbaye de Saint-Hubert, ancien 32A », soit la cote ancienne 32 A de l'inventaire manuscrit de 1730, dit *Inventaire de Dom Jacoby*, qu'il décrit de la manière suivante : *Laette 32 Champlon en Ardenne. Cure. A... Pour la Cure : Unio sive incorporatio ad ecclesiam Sti Huberti quartae cappellae de Champlon sub Pio papa 2do - 1460 - A n° 1*. Il s'agit donc d'un acte d'incorporation de chapelle à l'abbaye de Saint-Hubert, opérée sans doute par l'intermédiaire d'un juge ecclésiastique de Liège, Corswarem en l'occurrence. Il pourrait éventuellement s'agir d'un *vidimus* d'une bulle de Pie II. C'est tout ce que l'on peut dire à l'heure actuelle, car la charte en question se révèle introuvable. Le sceau, en revanche, peut être décrit. Il s'agit d'un sceau en navette, où apparaît, en principal, un évêque posant le pied sur un mécréant, dans des éléments architecturaux gothiques, et surplombant l'écu aux armes des Corswarem présenté par un tenant humain, Wautier selon toute vraisemblance. La légende pourrait être : SIGILLUM WALTER[*i*] CO[*rs*]WERM PREPOSITI [ECCA] MECLINIEN[*sis*].
- 66 PONCELET 1892, p. 464.
- 67 JEAN DE STAVELOT, éd. BORNET 1861, p. 531-532.
- 68 GALICIA, POTARGENT 1984, p. 73.
- 69 JEAN DE STAVELOT, éd. BORNET 1861, p. 531-532. Sur cette question, voir MARCHANDISSE 1998b, p. 138-139.
- 70 ADRIEN D'OUDEBOSCH, éd. DE BORMAN 1902, p. 44-45.
- 71 *Ibidem*, p. 47.
- 72 DE RAM 1844, p. 482 (1458) ; AEL, Échevins, *Œuvres*, Reg. 25, f. 191 (17.2.1459).
- 73 *Annotations sur les années 1401 à 1506*, in *Chroniques liégeoises*, éd. S. BALAU, É. FAIRON 1931, p. 250.
- 74 DE RAM 1844, p. 415, 419.
- 75 ADRIEN D'OUDEBOSCH, éd. DE BORMAN 1902, p. 64.
- 76 DE RAM 1844, p. 482.
- 77 BORMANS 1881, p. 77.
- 78 PONCELET 1913, p. 171 ; SCHOONBRODT 1863, p. 329.
- 79 Il n'apparaît pas à ce titre dans PONCELET 1938-1939, *passim*, ni parmi les chanceliers mentionnés pour le xv^e siècle par HANSOTTE 1984, p. 524.
- 80 DUBOIS, TOUSSAINT 2012, p. 311, 313 ; HANSOTTE 1987, p. 82.
- 81 AEL, Échevins, *Œuvres*, Reg. 32, f. 431-v, 288v-289.
- 82 POPLIMONT 1866, p. 388 ; RENARD s.d., p. 21.

- 83 PONCELET 1913, p. 123-124.
- 84 PONCELET 1892, p. 463.
- 85 Le fils d'Henri de Hornes et le frère de Thierry de Perwez, qui usurpèrent respectivement les charges de mambour/capitaine et d'élu de Liège lors de l'épisode d'Othée ; voir crayon généalogique dans SCHWENNICKE 1998, tabl. 62.
- 86 Il lui en avait été précédemment fait transport par le précédent vassal, Gilles de Xhos. AEN, Fonds Van der Straeten Waillet Ponthoz, Reg. 2, Liste chronologique de tous les actes se trouvant aux archives de Waillet ou de Ponthoz. Vu à Ponthoz le 21 octobre 1912, n° 9 ; Reg. 2035 ; transcrit dans PIOT 1877, p. 220 (ici comme *infra*, sans précision quant à la source utilisée).
- 87 DE RYCKEL 1892, p. 143 ; HAESSENNE-PEREMANS N., « Clavier », in HASQUIN 1980, p. 324.
- 88 AEN, Fonds Van der Straeten Waillet Ponthoz, Reg. 2, Liste chronologique de tous les actes se trouvant aux archives de Waillet ou de Ponthoz. Vu à Ponthoz le 21 octobre 1912, n° 10 ; Reg. 2035 ; transcrit dans PIOT 1877, p. 221-222 ; CHEFNEUX-STRAETMANS 1998, p. 34, qualifie erronément cette confirmation de cession.
- 89 AEN, Fonds Van der Straeten Waillet Ponthoz, Reg. 2, Liste chronologique de tous les actes se trouvant aux archives de Waillet ou de Ponthoz. Vu à Ponthoz le 21 octobre 1912, n° 12 ; Reg. 2035 ; transcrit dans PIOT 1877, p. 222.
- 90 AEN, Fonds Van der Straeten Waillet Ponthoz, Reg. 2, Liste chronologique de tous les actes se trouvant aux archives de Waillet ou de Ponthoz. Vu à Ponthoz le 21 octobre 1912, n° 15 ; Reg. 2035 ; transcrit dans PIOT 1877, p. 223-224 ; CHEFNEUX-STRAETMANS 1998, p. 37.
- 91 DE RYCKEL 1892, p. 144 ne parle que du « xv^e siècle » ; CHEFNEUX-STRAETMANS 1998, p. 34 donne la date de 1461 tandis que HAESSENNE-PEREMANS N., « Clavier », in HASQUIN 1980, p. 324 avance celle de 1453.
- 92 CHEFNEUX-STRAETMANS 1998, *passim*.
- 93 « On peut tenir pour riches les évêques qui payent plus de 1 000 florins pour les "services communs" [le montant que les évêques acquittaient pour partie à la Chambre apostolique, pour l'autre au Collège des cardinaux, pour obtenir leur désignation ou leur confirmation, à ce titre, par le pape, montant correspondant au tiers de leurs revenus] ». Voir HOBURG 1949, p. 68, 374 ; GAUDEMET 1979, p. 70, n. 104 ; MARCHANDISSE 1998a, p. 242 et n.
- 94 DEROLEZ, VICTOR, REYNHOUT 1994, p. 28-39.
- 95 PHILIPPE 1977b, p. 329-333.
- 96 BERGMANS *et al.* 1994, p. 170-179 ; BUYLE 1997, p. 217-219, 227-229 ; *Le béguinage de Saint-Trond*, 1983, p. 7-8 ; BERGMANS 2008a.
- 97 Liège, Trésor de la cathédrale, inv. M 4010 ; *Id.*, Grand Curtius, inv. A 10 a/b'. Sur ces deux œuvres, voir, pour l'essentiel : ALLART 2008, p. 19-34, 83-96 (avec bibl. rétrospective), qui, très prudemment, du point de vue de leur localisation, présente ces deux œuvres sous les appellations « Liège (?) » et « Anciens Pays-Bas ou Principauté de Liège », et deux travaux récents : BRUYÈRE 2010, p. 303-327 ; BRUYÈRE 2012, p. 329-368.
- 98 Voir DENOËL 2009, p. 53-62, où sont évoqués l'ensemble des manuscrits listés *infra*.
- 99 Baltimore, The Walters Art Museum, ms. W. 83. Voir la notice de MARCHANDISSE, in BRUYÈRE, MARCHANDISSE 2009, p. 72-73.
- 100 Londres, BL, Add. ms. 15254. Voir la notice de DENOËL, *Ibidem*, p. 75.
- 101 Bruxelles, KBR, ms. 9158.
- 102 Baltimore, The Walters Art Museum, ms. W. 719.
- 103 *Ibidem*, ms. W. 194. Voir la notice de MARCHANDISSE, in BRUYÈRE, MARCHANDISSE 2009, p. 79.
- 104 Sur cette question, voir ADAM 2009a, p. 195 ; ADAM 2010-2011, p. 178-179.
- 105 Voir ADAM 2009b, p. 487-488.
- 106 PONCELET 1939, p. 25-26.
- 107 *Ibidem*, p. 26.
- 108 À la différence notable de son neveu et homonyme, décédé en 1524, évoqué *supra*. Voir, en effet, AEL, *Convenances et testaments*, Reg. 266 (II), n° 18279, f. 116-130 (1524).
- 109 Voir leur utilisation dans le *Corpus catalogorum Belgii*, par exemple le t. 2 (DEROLEZ, VICTOR, REYNHOUT 1994), évoqué *supra* (note 94).
- 110 PONCELET 1911, p. CVI, CXLV.
- 111 NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1928, p. 153, n° 1673.
- 112 *Ibidem*, p. 153, n° 1672 ; KOCKEROLS 2008-2011, p. 47-48.
- 113 RENARD s.d., p. 21.
- 114 NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1928, p. 153, n° 1674 ; GALICIA, POTARGENT 1984, p. 60.
- 115 NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1928, p. 154, n° 1675 ; GALICIA, POTARGENT 1984, p. 69.
- 116 NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1928, p. 156, n° 1679 ; KOCKEROLS 2008-2011, p. 48-49.
- 117 NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1928, p. 154, n° 1676 ; GALICIA, POTARGENT 1984, p. 83 ; KOCKEROLS 2008-2011, p. 50-51.
- 118 NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1925, p. 22, n° 55.
- 119 NAVEAU 1886-1887, p. 225 ; NAVEAU DE MARTEAU, POULLET 1925, p. 27, n° 70.
- 120 *Ibidem*, p. 29, n° 76. On conservait, s'il faut en croire une note d'archives sibylline datée de 1913 (AEN, Fonds Van der Straeten Waillet Ponthoz, Reg. 2195), la « tombe » de Wautier, « grand chancelier de Louis de Bourbon », dans la chapelle « de Ponthoz » de l'église Saint-Barthélemy de Clavier-village. Or, outre ce qui vient d'être dit, il semble peu probable que Wautier se soit fait inhumer dans une église avec laquelle il n'eut, selon ce qu'en disent les sources, aucun contact. De plus, la qualification de chancelier, titre qui ne lui est pas attribué avant le xix^e siècle, de la part d'auteurs qui, de bonne foi ou désireux de rehausser le prestige de leur sujet d'étude – en l'occurrence la chapelle castrale de Bois –, assimilent ainsi deux fonctions voisines ressortissant à la chancellerie du prince-évêque, nous amène à penser que l'on se trouve plutôt en présence d'une plaque commémorative, voire d'un cénotaphe, datant de l'époque contemporaine, installé pour une raison qui nous échappe. Cela étant, une visite sur les lieux ne nous a pas permis de découvrir ladite « tombe » et d'en affiner l'interprétation. Nous tenons à remercier Monsieur Omer Dubois pour la gentillesse avec laquelle il nous a permis d'accéder à cette église, en réfection au moment de la rédaction de cet article (C.M.).
- 121 PONCELET 1913, p. 202.
- 122 HALKIN, ROLAND 1909, p. 122-123. Voir aussi GEORGE 1978, p. 103.
- 123 PAQUAY 1908, p. 135 ; GEORGE 1978, p. 103-105 ; HAESSENNE-PEREMANS N., « Bois-et-Borsu », in HASQUIN 1980, p. 200 ; DEBLON 1975, p. 63.
- 124 GEORGE 1978, p. 104 ; HAESSENNE-PEREMANS N., « Bois-et-Borsu », in HASQUIN 1980, p. 200.
- 125 PONCELET 1898, p. 195, 265. Signalons encore, pour être complets, que, dès le

14 août 1320, un Gillotin du Bois faisait relief de *Corrières, Bois et Brimaigne* par succession de son père Gillotial, fils de Gilles du Bois (BORMANS 1871, p. 115). Il semble plus que probable que nous ayons affaire à des toponymes Bois différents.

- 126 PONCELET 1948 ; AEL, Cour féodale, n° 41 et 42.
 127 DOYEN, HÉNAUX 1925, p. 129-134.
 128 JORIS 1959, p. 364 ; JORIS 1950, p. 101.

129 Sur ce personnage, voir YANS 1952, p. 160-163. L'on conserve ses contrats de mariage, passés le 17 janvier 1456 avec Jeanne de Barsilhe (AEL, Famille Viron, n° 2 ; Échevins de Liège, Convenances et testaments, n° 10, f. 218v-221) et le 19 janvier 1480 avec Jeanne de Verlainne (*Ibidem*, n° 20, f. 317v-318) ainsi que son testament daté du 17 juillet 1483 (*Ibid.*, n° 22, f. 258v-270v).

130 *Ibid.*, n° 1.

131 DESPY-MEYER, DUPONT 1975, p. 9-83 ; LAREY-KAYSER 1975, p. 123-127.

132 À son propos, voir YANS 1952, p. 215.

133 Sur Gérard II, voir *Ibid.*, p. 204-206 ; DE BORMAN 1892, p. 70-71 ; HARSIN 1957, p. 140 n. 55, 278, 279, 284 et n. 154, 298 n. 9, 300 et n. 30, 311 et n. 47, 312.

134 YANS 1952, p. 162 ; DE BORMAN 1892, p. 71.

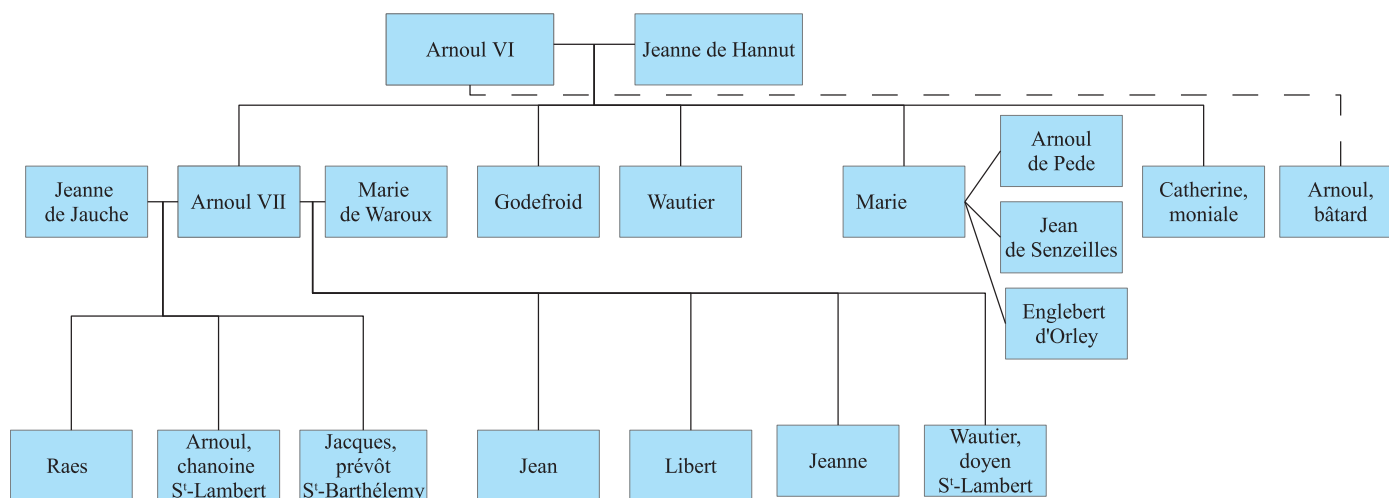
135 DOUCET 1982, p. 241-253.

136 Voir *supra*.

137 Voir *supra*.

Annexe

La famille de Wautier de Corswarem



Crédits photographiques

Nous nous sommes efforcés d'appliquer les prescriptions légales en matière de copyright. Quiconque se considérerait autorisé à faire valoir des droits est prié de s'adresser à la direction de l'IRPA.

Archives de la famille Helbig : fig. 2.1, 2.4, 2.5

Baltimore, © Baltimore, Walters Art Museum : fig. 4.10

Bernhard, Karl Ludwig : fig. 5.44

Bruxelles, Archives générales du Royaume : fig. 4.1. (4037), 4.4 (5919), 4.6 (Manuscrits divers, n° 983), 4.7a-b (4037)

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique : fig. 4.12

Bruxelles, © KIK-IRPA, Bruxelles :

Photos KIK-IRPA (à l'exception des photos labo, L), accessibles via BALaT sur www.kikirpa.be (service photographique) : images de couverture (Xo40942) et de quatrième de couverture (Xo40956 et Xo42634), fig. 1 (Xo63135), 2 (Xo42608), 4, 8 (K25.9), 11 (Xo48785), 1.1 (Xo40969), 1.2 (Xo63124), 1.8 (Xo63167), 1.9 (Xo63147 et Xo6315), 1.10 (Xo63143, Xo63148 et Xo63149), 1.11 (Xo63150), 1.14 (Xo63162, Xo63163 et Xo63166), 1.15 (Xo63165), 1.21 (Xo63168), 1.24 (Goo1915), 1.27 (Xo42607), 1.29 (Xo42611 et Xo47829), 1.30 (Xo87158), 1.35 (Moo09211), 1.36 (B33097), 2.28 (B33088), 2.29 (B33089), 2.30 (B33089), 2.31 (B33093), 2.32 (B33098), 2.33 (B197647), 2.34 (B197648), 2.35 (B197642), 2.36 (B197676), 2.37 (B197676), 2.38 (LM700), 2.39 (LM693), 2.40 (LM702), 2.41 (LM707), 2.45 (B207885), 2.46 (B207886), 2.48 (LB11625), 2.49 (LB11624), 2.50 (LM817), 2.51 (LM826), 2.52 (LM823), 2.54 (LM825), 2.58 (M102363), 2.59 (M102369), 2.60 (LB14419), 2.63 (K58-12), 2.64 (Xo63124), 3.1 (Xo40940), 3.52 (Xo41026), 3.58a (Xo10402), 3.58b (Xo10409), 3.59a (Xo27537), 3.59b (Xo27539), 3.60a (Xo48776), 3.60b (Xo48779), 3.61a (Xo57330), 3.61b (Xo60537), 4.2 (Xo87149), 4.8 (Goo3849), 4.13 (Xo30604), 4.14 (Xo30608), 4.15 (Xo30636), 5.1 (Xo63135), 5.2 (Xo42607), 5.3 (Xo63136), 5.4 (Xo63143), 5.5 (Xo63144), 5.6 (Xo63146), 5.7 (Xo63145), 5.8 (Xo63141), 5.9 (Xo41017), 5.10 (Xo41018), 5.11 (Xo41016), 5.12 (Xo41020), 5.13 (Xo41021), 5.14 (Xo63142), 5.15 (Xo41019), 5.16 (Xo63139), 5.17 (Xo40919), 5.18 (Xo63137), 5.19 (Xo63154), 5.20 (Xo40979), 5.21 (Xo40941), 5.22 (Xo40956), 5.23 (Xo40965), 5.24 (Xo40942), 5.25 (Xo40957), 5.26 (Xo40983), 5.27 (Xo63137), 5.28 (Xo40976), 5.29 (Xo40975), 5.30 (Xo40984), 5.31 (Xo40985), 5.32 (Xo40993), 5.33 (Xo40994), 5.34 (Xo41005), 5.35 (Xo41004), 5.36 (Xo40923), 5.37 (Xo40922), 5.38 (Xo40933), 5.39 (Xo40932), 5.40 (Xo41000), 5.41 (Xo41019), 5.42 (Xo41024), 5.43 (Xo63140), 5.57 (Xo42609), 5.58 (Xo47851), 5.59 (Xo47853), 5.60 (Xo47845), 5.61 (Xo47854), 5.62 (Xo47855), 5.63 (Xo47829), 5.64 (Xo47827), 5.65 (Xo42623), 5.66 (Xo42629), 5.67 (Xo42620), 5.68 (Xo42621), 5.69 (Xo42628), 5.70 (Xo42622), 5.71 (Xo42627), 5.72 (Xo42614), 5.73 (Xo30627), 5.74 (Xo30562), 5.75 (Xo30567), 5.76 (Xo30572), 5.77 (Xo30575), 5.78 (Xo30579), 5.79 (Xo30587), 5.80 (Xo30620), 5.81 (Xo30612), 5.82 (Xo30600), 5.83 (Xo30594), 5.84 (Xo30568), 5.85 (Xo30573), 5.86 (Xo30581), 5.87 (Xo30564), 5.88 (Xo30565), 5.89 (Xo30611), 5.90 (Xo30641), 5.91 (Xo30642), 5.92 (Xo30643), 5.93 (Xo30604), 5.95 (KN10224), 5.96 (Xo15845), 5.97 (Xo40964), 5.102 (B206225), 6.1a (Xo40954), 6.1b (Xo42613), 6.2a (Xo40989), 6.2b (Xo30577), 6.3a (Xo40958), 6.3b (Xo47833), 6.4a (Xo40986), 6.4b (Xo42619), 6.6b (Xo47834), 6.8 (Xo40963), 6.9a (Xo40991), 6.9b (Xo47862), 6.10 (Xo40929), 6.12a (Xo40958), 6.12b (Xo42615), 6.13a (Xo41012), 6.13b (Xo30648), 6.14 (Xo48780), 6.16 (Xo40947), 6.17 (Xo40952), 6.18a (Xo40959), 6.18b (Xo47830), 6.19a (Xo40967), 6.19b (Xo40950), 6.19c (Xo30629), 6.19d (Xo47840), 6.20 (Xo40942 et Xo40956), 6.21 (Xo40966), 6.22 (Xo33781), 6.23 (Xo57325 et Xo60538), 6.25 (Xo70887 et Xo70890), 6.30a (Xo48791), 6.30b (Xo42442), 6.31a (Xo600497), 6.37a (Xo40956), 6.38a (Xo40924), 6.39a (Xo40944), 6.40a (Xo40958), 6.41a (Xo42634), 6.41b (Xo42633), 6.41c (Xo42632), 6.41d (Xo40958), 6.42a (Xo40960), 6.43a (Xo40925), 6.43b (Xo30647), 6.44a (Xo47834), 6.44b (Xo47837), 6.44c (Xo40936), 6.45a (Xo40958), 6.46a (Xo40929), 6.46b (Xo40961), 6.46c (Xo40984), 6.47a (Xo30628), 6.47b (Xo30614), 6.48a (Xo30600), 6.49a (Xo40965), 6.50a (Xo42614), 6.51a (Xo40956), 6.52a (Xo40995), 6.53a (Xo40974), 6.53b (Xo40980), 6.54a (Xo41019), 6.54b (Xo41000), 6.55a (Xo47831), 6.57a (Xo47838)

Bois : Xo30550 à Xo30650 et Xo42607 à Xo47866 (campagne photo 2009).

Ponthoz : Xo40918 à Xo41028 (2010) et Xo63122 à Xo63168 (2013).

Bruxelles, © MRAH, Bruxelles, fonds Tulpinck : fig. 2.6 (relevé 7751-B), 2.7 (relevé 7743-B),
 2.8 (relevé 7744-B), 2.9 (relevé 7749-B), 2.10 (relevé 7748-B), 2.11 (relevé 7750-B), 2.12 (relevé
 7747-B), 2.13 (relevé 7746-B), 2.14 (relevé 7745-B), 2.15 (dessin 338)
 Coomans, Thomas : fig. 1.12, 1.13, 1.25, 1.26
 De Groote, Estelle : fig. 2.61a-b, 2.62a-b, 3.11, 3.27, 3.47, 3.48, 3.49, 3.50, 3.51, 3.54, 3.55, 3.63, 3.64
 DOYEN, HÉNAUX 1925 : fig. 5.94
 Frizet, Yannick : fig. 5.98
 Gand, Universiteitsbibliotheek, Topocollectie, BRKZ.TOPO.350.A.05 : fig. 1.23
 Hans-Collas, Ilona : fig. 3, 5, 6, 7, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 5.45, 5.56, 5.94, 5.99, 5.101, 6.24,
 6.27, 6.28, 6.29
 HELBIG 1892 : fig. 2.2, 2.3
 Jugan, Didier : fig. 9, 10, 5.53, 5.100, 6.26
 Kockerols, Hadrien : fig. 4.5
 LANC 2002 : fig. 6.15
 Liège, © CRMSF : fig. 1.31, 1.32, 1.33, 1.34, 2.26 (T. Coomans), 2.27 (T. Coomans)
 Liège, Grand Curtius : fig. 4.9a-b, 9a-b
 Liège, © Province de Liège-Musée de la Vie wallonne : fig. 2.23, 2.24, 2.25
 Liège, © Université de Liège. Réseau des Bibliothèques : image de quatrième de couverture, fig.
 5.51, 5.54, 6.32, 6.33, 6.34, 6.35, 6.36, 6.37b, 6.38b, 6.39b, 6.40b, 6.41e, 6.41f, 6.41g, 6.41h, 6.42b,
 6.42c, 6.42d, 6.43c, 6.44d, 6.44e, 6.44f, 6.45b, 6.45c, 6.46d, 6.46e, 6.46f, 6.47c, 6.48b, 6.48c,
 6.49b, 6.49c, 6.50b, 6.51b, 6.52b, 6.53c, 6.53d, 6.54c, 6.54d, 6.54e, 6.55b, 6.55c, 6.56a, 6.56b,
 6.57b
 Londres, The British Library : fig. 4.11
 Marchandisse, Alain et Masson, Christophe : fig. 4.3
 Namur, Archives de l'État, Fonds van der Straten Waillet et Ponthoz : fig. 1.5 (2185), 1.6 (2199), 1.16
 (2199), 1.17 (2199), 1.18 (2199), 1.19 (2199), 1.20 (2199), 2.21 (T. Coomans), 2.22 (T. Coomans)
 NASH 2010 : 3.62
 PIOT 1877 : fig. 1.3 (p. 220), 1.22 (planche hors texte entre p. 222 et 223)
 PILINSKI 1883 : fig. 5.46, 5.47, 5.48, 5.49, 5.50
 Savko, Michel : fig. 2.42, 2.43, 2.44, 2.47, 2.53, 2.55, 2.56
 Schudel, Walter : fig. 12, 16, 2.65, 2.66, 2.67, 2.68, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.12, 3.13,
 3.14, 3.15, 3.16, 3.17, 3.18, 3.19, 3.20, 3.21, 3.22, 3.23, 3.24, 3.25, 3.26, 3.28, 3.29, 3.30, 3.31, 3.32, 3.33,
 3.34, 3.35, 3.36, 3.37, 3.38, 3.39, 3.40, 3.41, 3.45, 3.46, 3.47, 3.48, 3.50, 3.51, 3.54, 3.55, 3.57, 3.62,
 5.52, 6.5, 6.6a, 6.7, 6.11 (prises de vue 1998-2005)
 Sesto al Reghena (PN), Archivio dell' Abbazia di Santa Maria : fig. 5.55
 Van Bocxlaer, Steven : fig. 1.28
 Van Bos, Marina : 3.42, 3.43, 3.44, 3.53, 3.56
 Van Dijck, Linda : fig. 6.31b
Vers l'Avenir, 2 février 1971 : fig. 2.57
 Westmalle, archives familiales Straten Waillet : fig. 1.4, 1.7, 2.16 (T. Coomans), 2.17 (T. Coomans),
 2.18 (T. Coomans), 2.19 (T. Coomans), 2.20 (T. Coomans)

Déjà parus dans la collection *Scientia Artis*

- 1 *Le retable d'Oplinter / Het retabel van Oplinter* 1999
Ria DE BOODT, Myriam SERCK-DEWAIDE, Jana SANYOVA, Nicole GOETGHEBEUR,
Leopold KOCKAERT & Jaak JANSEN
- 2 *Les vitraux de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles. Histoire, conservation et restauration / De glasramen van de Sint-Michiels- en Sint-Goedelekathedraal te Brussel. Geschiedenis, conservatie en restauratie* 2005
Isabelle LECOCQ (éd.)
- 3 *Lambert Lombard, peintre de la Renaissance. Liège 1505/06-1566. Essais interdisciplinaires et catalogue de l'exposition = Lambert Lombard, Renaissanceschilder. Luik 1505/06-1566. Interdisciplinaire essays en tentoonstellingscatalogus* 2006
Godelieve DENHAENE (éd.)
La version française est épuisée
- 4 *Autour de la Madeleine Renders. Un aspect de l'histoire des collections, de la restauration et de la contrefaçon en Belgique dans la première moitié du XX^e siècle* 2008
Dominique VANWIJNSBERGHE (éd.)
- 5 *D'Ennion au Val Saint-Lambert. Le verre soufflé-moulé. Actes des 23^e Rencontres de l'Association française pour l'Archéologie du Verre* 2010
Chantal FONTAINE-HODIAMONT (éd.)
- 6 *Imitation and Illusion. Applied Brocade in the Art of the Low Countries in the Fifteenth and Sixteenth Centuries* 2011
Ingrid GEELEN & Delphine STEYAERT
- 7 *Tree Rings, Art, Archaeology. Proceedings of an international conference* 2011
Pascale FRAITURE (éd.)
- 8 *The Brueg(H)el Phenomenon. Paintings by Pieter Bruegel the Elder and Pieter Brueghel the Younger with a Special Focus on Technique and Copying Practice* 2012
Christina CURRIE & Dominique ALLART
- 9 *A Masterly Hand. Interdisciplinary Research on the Late-Medieval Sculptor(s) Master of Elsloo in an International Perspective* 2013
Famke PETERS (éd.)
Disponible aussi en e-book sur le site de l'IRPA
- 10 *Machinae spirituales. Les retables baroques dans les Pays-Bas méridionaux et en Europe. Contributions à une histoire formelle du sentiment religieux au XVII^e siècle* 2014
Brigitte D'HAINAUT-ZVENY et Ralph DEKONINCK (éd.)

Ces ouvrages sont en vente à l'accueil de l'IRPA ou via Brepols Publishers (www.brepols.net).

Imprimé en avril 2016 sur les presses de Peeters Printers (Herent, Belgique).

Imprimé sur papier acid free norme ISO 9706.

D/2016/0613/1